

Guide des aides économiques

Fonds de garantie innovation



OSEO

Bénéficiaires

PME(1) innovantes de plus de 3 ans(2), souhaitant obtenir un concours bancaire (crédit ou crédit-bail) pour financer un projet de :

Conception et développement de produits ou services nouveaux (R&D, industrialisation, commercialisation),
Introduction d'une technologie ou technique nouvelle (fabrication, commercialisation, gestion...).

Finalités

Faciliter l'accès des PME innovantes aux financements bancaires.

Dépenses financées

Investissements immatériels ou à faible valeur de gage.
Augmentation du besoin en fonds de roulement généré par le projet innovant.

Tous types d'investissements pour les jeunes entreprises reconnues innovantes (soutenues par OSEO ou un fonds de capital-risque).

Modalités d'intervention

Garantie du concours bancaire à hauteur de 60 %.

(1) Au sens de la définition européenne de la PME : entreprise de moins de 250 salariés déclarant soit un CA annuel inférieur à 50 millions €, soit un total de bilan n'excédant pas 43 millions €. Elle doit être indépendante, c'est-à-dire ne pas être détenue à plus de 25% par une ou plusieurs entités qui ne sont pas des PME.

(2) Les PME de moins de 3 ans engageant un programme d'innovation bénéficient d'un dispositif équivalent grâce au Fonds de Garantie Création.

Contacts

OSEO Pays de la Loire

Direction Régionale
63, quai Magellen
BP 42304

44023 Nantes Cedex 1

Tél. 02.51.72.94.00

Tél. : 02.40.47.73.36